

RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.

États financiers intermédiaires
Pour les périodes de six mois terminées
les 30 juin 2022 et 2021
(en dollars canadiens)

VANSTAR MINING RESOURCES INC.

Interim Financial Statements
For the six-month periods ended
June 30, 2022 and 2021
(in Canadian dollars)

AVIS AUX LECTEURS D'ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES :

NOTICE TO READERS OF INTERIM FINANCIAL STATEMENTS:

Les états financiers intermédiaires non audités de Ressources Minières Vanstar Inc. pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2022, n'ont pas été révisés par une firme d'auditeurs externes.

The Interim Financial Statements unaudited of Vanstar Mining Resources Inc. for the six-month period ended June 30, 2022, were not audited by a firm of external auditors.

(s) JC St-Amour

JC St-Amour
Président et chef de la direction /
President and chief Executive Officer

(s) Martin Nicoletti

Martin Nicoletti
Chef des opérations financières /
Chief financial officer

Ressources minières Vanstar Inc.
États de la situation financière
(En dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.
Statements of financial position
(In Canadian dollars)

		30 juin / June 30, 2022 (Non audités / Unaudited)	31 décembre / December 31, 2021 (Audités / Audited)	
	Notes	\$	\$	
ACTIFS				ASSETS
Courants				Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	4 067 415	4 931 356	Cash and cash equivalents
Taxes sur les produits et services à recevoir		168 360	81 317	Goods and services taxes receivable
Intérêts courus à recevoir		7 781	3 867	Accrued interest receivable
Autres débiteurs		9 496	31 830	Other receivables
Frais payés d'avance		66 049	46 792	Prepaid expenses
Placements	6	15 250	14 500	Investments
		<u>4 334 351</u>	<u>5 109 662</u>	
Non courants				Non-Current
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	2 943 338	1 991 470	Exploration and evaluation assets
Total des actifs		<u><u>7 277 689</u></u>	<u><u>7 101 132</u></u>	Total assets
PASSIFS				LIABILITIES
Courants				Current
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		601 432	47 481	Trade and other payables
Autre passif		76 303	374 761	Other liability
		<u>677 735</u>	<u>422 242</u>	
Non courants				Non-current
Passif d'impôt différé		440 993	440 993	Deferred tax liabilities
Total des passifs		<u><u>1 118 728</u></u>	<u><u>863 235</u></u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions	8	8 998 077	8 991 602	Share capital
Surplus d'apport		5 405 354	5 407 829	Contributed surplus
Déficit		(8 244 470)	(8 161 534)	Deficit
Total des capitaux propres		<u><u>6 158 961</u></u>	<u><u>6 237 897</u></u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>7 277 689</u></u>	<u><u>7 101 132</u></u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

(s) JC St-Amour
JC St-Amour
Président et chef de la direction /
President and Chief Executive Officer

(s) Albert Contardi
Albert Contardi
Administrateur / Director

Ressources minières Vanstar Inc.
États des résultats nets et du résultat global
(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.
Statements of income and comprehensive income
(Unaudited, in Canadian dollars)

	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées / For the three-month periods ended		Pour les périodes de six mois terminées / For the six-month periods ended		
		30 juin / June 30, 2022	30 juin / June 30, 2021	30 juin / June 30, 2022	30 juin / June 30, 2021	
		\$	\$	\$	\$	
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES						OPERATING EXPENSES
Salaires et avantages sociaux		-	-	-	5 645	Salaries and employee benefits
Charges liées aux options d'achat d'actions	10	-	-	-	600 722	Share-based payments
Frais de consultation et services professionnels		98 829	166 520	163 261	265 433	Consulting and professional fees
Honoraires de gestion		31 250	31 250	62 500	62 500	Management fees
Loyer, frais de bureau et communications		8 088	7 256	18 580	17 661	Rent, office expenses and communications
Registrariat et information aux actionnaires		12 964	12 447	14 964	21 987	Registration and shareholders' information
Représentation, déplacements et frais divers		37 679	48 992	98 166	82 736	Travelling and public relations
Inscription et droits		6 649	22 603	20 598	71 568	Listing fees and rights
Assurances		4 718	3 460	9 435	6 920	Insurance
Amortissement des immobilisations corporelles		-	134	-	393	Depreciation of equipment
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(200 197)	(292 662)	(387 504)	(1 135 565)	OPERATING INCOME
AUTRES PRODUITS ET CHARGES						OTHER INCOME (EXPENSES)
Intérêts créditeurs provenant de la trésorerie		5 350	6 416	5 361	17 843	Interest income from cash
Variation de la juste valeur des placements en actions de sociétés publiques		750	(6 500)	750	(2 000)	Change in fair value of investments in shares of public companies
		6 111	(84)	6 111	15 843	
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT DE LA PÉRIODE		(194 097)	(292 746)	(381 393)	(1 119 722)	NET LOSS OF THE PERIOD BEFORE INCOME TAX
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT						INCOME TAXES
Impôts recouverts		252 106	28 674	298 457	83 474	Income tax recovered
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		(58 009)	(264 072)	(82 936)	(1 036 248)	TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE PERIOD
RÉSULTAT NET PAR ACTION	12	(0,001)	(0,005)	(0,001)	(0,018)	LOSS PER SHARE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Ressources minières Vanstar Inc.

États de variations des capitaux propres

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021

(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.

Statements of changes in equity

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021

(Unaudited, in Canadian dollars)

Notes	Capital-actions / Share Capital	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2022	8 991 602	5 407 829	(8 161 534)	6 237 897	Balance as at January 1, 2022
Exercice d'options d'achat d'actions	6 475	(2 475)	-	4 000	Stock options exercised
Résultat global de la période	-	-	(82 936)	(82 936)	Comprehensive income for the period
Solde au 30 juin 2022	8 998 077	5 405 354	(8 244 470)	6 158 961	Balance as at June 30, 2022

Notes	Capital actions / Share Capital	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2021	8 205 616	4 199 114	(5 712 630)	6 692 100	Balance as at January 1, 2021
Résultat global de la période	-	-	(1 036 248)	(1 036 248)	Comprehensive income for the period
Charges liées aux options d'achat d'actions octroyées	10	600 722	-	600 722	Share-based payments
Exercice d'options d'achat d'actions	10	(286 143)	-	508 500	Stock options exercised
Solde au 30 juin 2021	9 000 259	4 513 693	(6 748 878)	6 765 074	Balance as at June 30, 2021

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Ressources minières Vanstar Inc.
Tableaux des flux de trésorerie
(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.
Statements of cash flows
(Unaudited, in Canadian dollars)

	Pour les périodes de six mois terminées / For the six-month periods ended		
	30 juin / June 30, 2022	30 juin / June 30, 2021	
Notes	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Résultat net	(82 936)	(1 036 248)	Net loss)
Éléments hors caisse du résultat net :			Non-cash items of net income:
Charges liées aux options d'achat d'actions	-	600 722	Share-based payments
Amortissement des immobilisations corporelles	-	393	Depreciation of equipment
Variation de la juste valeur des placements en actions de sociétés publiques	6 (750)	2 000	Change in fair value of investment in shares of public companies
Autres revenus	-	(83 474)	Other revenues
Impôts sur le résultat et impôts différés	(298 457)	-	Income taxes and deferred taxes
Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles	13 466 070	145 349	Net change in non-cash items related to operating activities
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	83 927	(371 258)	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(951 868)	(590 285)	Additions to property and equipment
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(951 868)	(590 285)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Options d'achat d'actions exercés	8 4 000	508 500	Stock options exercised
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 000	508 500	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(863 940)	(453 043)	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	4 931 356	5 637 000	Cash and cash equivalents, beginning of period
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à la fin de la période	4 067 415	5 183 957	Cash and cash equivalents end of period

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. STATUS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 4 mai 2007. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410 St-Nicolas, Suite 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR, à la bourse OTCQX sous le symbole VMNGF et à la Bourse de Francfort sous le symbole 1V8.

La récente pandémie de Covid-19 pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société à exécuter son programme d'exploration.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes des actifs ou des passifs au cours de l'année à venir ou d'avoir un impact significatif sur les opérations futures. À la suite de ces événements, la Société a pris et continuera de prendre des mesures pour minimiser l'impact. Cependant, il est impossible de déterminer pour l'instant les implications financières de ces événements.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière ("IFRS").

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2022 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 25 août 2022.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Généralités et application des IFRS

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

3.2 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées

3.2.1 Modifications de méthodes comptables

Allègements de loyer liés à la covid-19 (modifications d'IFRS 16)

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en mai 2020. Ces modifications permettent aux preneurs d'être dispensés d'apprécier si certains allègements de loyer liés à la COVID-19 constituent ou non des modifications d'un contrat de location et de traiter ces allègements de loyer comme s'ils n'étaient pas des modifications de contrat de location. De plus, les modifications apportées à l'IFRS 16 prévoient des obligations d'information portant expressément sur les allègements de loyer liés à la COVID-19. L'application de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

3.2.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

1. GOVERNING STATUTES AND NATURE OF OPERATIONS

The Company was incorporated under the Canada Business Corporations Act on May 4, 2007. Its activities consist in acquiring, exploring, valuing and developing mining properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

The Company's registered office is located at 410 St-Nicolas, Suite 236, Montreal, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Stock Exchange under the symbol VSR, on the OTCQX stock exchange under the symbol VMNGF and on the Frankfurt Stock Exchange under the symbol 1V8.

The recent Covid-19 pandemic may impact the Company's ability to carry out its exploration program.

These events are likely to cause significant changes to the assets or liabilities in the coming year or to have a significant impact on future operations. Following these events, the Company has taken and will continue to take action to minimize the impact. However, it is impossible to determine the financial implications of these events for the moment.

2. STATEMENT OF IFRS COMPLIANCE

The financial statements have been prepared in accordance with IFRS.

The monetary values are expressed in Canadian dollars, which is also the Company's functional currency.

The financial statements for the reporting period ended June 30, 2022 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on August 25, 2022.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES

3.1 General and IFRS application

The significant accounting policies used in these financial statements preparation are summarized below and have been applied consistently by the Company to all periods presented.

3.2 Adoption of new and revised standards and interpretations

3.2.1 New and revised standards that are effective

COVID-19-Related Rent Concessions (Amendment to IFRS 16)

IFRS 16 Leases has been revised to incorporate an amendment issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in May 2020. The amendment permits lessees not to assess whether particular COVID-19-related rent concessions are lease modifications and, instead, account for those rent concessions as if they were not lease modifications. In addition, the amendment to IFRS 16 provides specific disclosure requirements regarding COVID-19-related rent concessions. The application of these amendments had no impact on the Company's profit or loss or financial position.

3.2.2 Future changes in accounting policies

At the date of authorization of these annual financial statements, new standards and interpretations of existing standards and new amendments have been issued, but are not yet effective, and the Company has not adopted them early. Management expects that all pronouncements, not yet effective, will be adopted in the Company's accounting policies during the first financial year beginning after the effective date of each pronouncement. New standards and interpretations have been published, but are not expected to have a material impact on the financial statements of the Company.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.2 Adoption de normes et d'interprétations nouvelles et révisées (suite)

3.2.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

La norme [IFRS 9](#) Instruments financiers a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'IASB en mai 2020 : Ces dernières précisent les honoraires dont l'entité doit tenir compte lorsqu'elle évalue si les conditions d'un nouveau passif financier ou d'un passif financier modifié sont substantiellement différentes de celles du passif financier initial. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est permise.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'[IAS 1](#))

Cette norme a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en janvier 2020. Les modifications précisent le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise.

3.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1 « Présentation des états financiers ». La Société a décidé de présenter les états du résultat et du résultat global en un seul état.

3.4 Instruments financiers

i) Comptabilisation et évaluation initiale

La Société comptabilise initialement un actif financier ou un passif financier à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante, un actif financier ou un passif financier est mesuré initialement à la juste valeur. Si l'actif financier ou le passif financier n'est pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier. Les créances qui ne comportent pas une composante financement importante sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

ii) Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.2 Adoption of new and revised standards and interpretations (continued)

3.2.2 Future changes in accounting policies (continued)

Annual Improvements to IFRS Standards 2018-2020

The standard [IFRS 9](#) Financial Instrument have been revised to incorporate amendments issued by the IASB in May 2020. The amendment clarifies the fees an entity includes when assessing whether the terms of a new or modified financial liability are substantially different from the terms of the original financial liability. The amendment is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2022. Earlier application is permitted.

[IAS 1](#) - Presentation of Financial Statements

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in January 2020. The amendments clarify the criterion for classifying a liability as non-current relating to the right to defer settlement of the liability for at least 12 months after the reporting period. The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2023. Earlier application is permitted.

3.3 Financial statements presentation in accordance with IAS 1

The financial statements are presented in accordance with IAS 1 "Presentation of Financial Statements". The Company has decided to present the statements of income and comprehensive income in one statement.

3.4 Financial Instruments

i) Recognition and initial measurement

The Company initially recognizes a financial asset or a financial liability on the date it becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Except for trade receivables that do not contain a significant financing component, a financial asset or financial liability is initially measured at fair value. If a financial asset or financial liability is not subsequently recognized at fair value through profit or loss, the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the acquisition or issue of the financial asset or financial liability. Trade receivables that do not contain a significant financing component are initially recognized at their transaction price.

ii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial assets

On initial recognition, the Company classifies its financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss on the basis of the Company's business model for managing financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial assets.

Financial assets are reclassified subsequently to their initial recognition when, and only when, the Company changes its business model for managing financial assets.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.4 Instruments financiers (suite)

ii) Classement et évaluation ultérieure - Actifs financiers non dérivés (suite)

À la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés subséquemment à la comptabilisation initiale, à moins que la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers.

Actifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe la trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus à recevoir et les autres débiteurs comme actifs financiers évalués au coût amorti. Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur, si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers dans l'intention d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

Les revenus d'intérêts, les gains ou pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- l'actif est détenu selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à des dates spécifiées.

La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les intérêts selon la méthode du taux effectif, les gains et pertes de change et les gains ou pertes de valeur sont comptabilisés dans le résultat net. Les autres profits ou pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.4 Financial Instruments (continued)

ii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial assets (continued)

On initial recognition, the Company classifies its financial assets as subsequently measured at amortized cost, fair value through other comprehensive income or fair value through profit or loss on the basis of the Company's business model for managing financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial assets.

Financial assets are reclassified subsequently to their initial recognition when, and only when, the Company changes its business model for managing financial assets.

Financial assets measured at amortized cost

The Company classifies cash and cash equivalents, accrued interest receivable and other receivables as financial assets measured at amortized cost. A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment losses, if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

Interest income, foreign exchange gains or losses, and impairment losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial assets measured at fair value through other comprehensive income

The Company does not have any financial asset in this category. A financial asset is subsequently measured at fair value through other comprehensive income if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest.

The Company may make an irrevocable election at initial recognition for particular investments in equity instruments that would otherwise be measured at fair value through profit or loss to present subsequent changes in fair value in other comprehensive loss. This election is made for each separate investment.

These assets are subsequently measured at fair value. For debt instruments measured at fair value through other comprehensive income, interest calculated using the effective interest method, foreign exchange gains and losses, and impairment gains or losses are recognized in profit or loss. Other gains or losses are recognized in other comprehensive loss. When the financial asset is derecognized, the cumulative gain or loss previously recognized in other comprehensive income is reclassified to profit or loss as a reclassification adjustment.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.4 Instruments financiers (suite)**

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net, à moins que le dividende constitue la récupération d'une partie du coût du placement. Les gains ou les pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ils ne sont jamais reclassés en résultat net.

La société n'a aucun actif financier évalué à sa juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

La Société classe dans cette catégorie les placements en actions de sociétés publiques. Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ceci inclut tous les actifs financiers dérivés. La Société peut faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou pertes, notamment les produits d'intérêts ou les revenus de dividendes, sont comptabilisés au résultat net.

iii) Classement et évaluation ultérieure – Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti ou comme passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

La Société classe actuellement les dettes fournisseurs et autres créditeurs et les débiteures convertibles comme passifs financiers évalués au coût amorti. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains ou pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Lors de la décomptabilisation, tous les profits ou pertes sont également comptabilisés au résultat net.

Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un passif financier dérivé, ou s'il est désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués ultérieurement à la juste valeur, et les profits ou pertes, notamment les charges d'intérêts, sont comptabilisés dans le résultat net.

*iv) Décomptabilisation*Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans le cadre d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais où elle ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert par la Société sont comptabilisés en tant qu'actif ou que passif distinct.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.4 Financial Instruments (continued)**

For equity instruments measured at fair value through other comprehensive income, dividends are recognized in profit or loss, unless the dividend represents a recovery of part of the cost of the investment. Gains or losses are recognized in other comprehensive loss and are never reclassified to profit or loss.

The company has no financial assets measured at fair value through other comprehensive income.

Financial assets measured at fair value through profit or loss

The Company classify its investment in shares of public companies in this category. All financial assets not classified as measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income are measured at fair value through profit or loss. This includes all derivative financial assets. The Company may, at initial recognition, irrevocably designate a financial asset as measured at fair value through profit or loss if doing so eliminates or significantly reduces a measurement or recognition inconsistency that would otherwise arise from measuring assets or liabilities or recognizing the gains and losses on them on different bases.

These assets are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest income or dividend income, are recognized in profit or loss.

iii) Classification and subsequent measurement – Non-derivative financial liabilities

Financial liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost or as financial liabilities measured at fair value.

Financial liabilities measured at amortized cost

The Company currently classifies trade and other payables and convertible debentures as financial liabilities measured at amortized cost. A financial liability is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Interest expense and foreign exchange gains or losses are recognized in profit or loss. Upon derecognition, all gains or losses are also recognized in profit or loss.

Financial liabilities measured at fair value through profit or loss

Financial liabilities are classified as measured at fair value through profit or loss if they are held for trading, are derivative financial liabilities or are designated as such on initial recognition. Financial liabilities at fair value through profit or loss are subsequently measured at fair value, and gains or losses, including interest expense, are recognized in profit or loss. The Company does not have any financial liability in this category.

*iv) Derecognition*Financial assets

The Company derecognizes a financial asset when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire or when the Company transfers contractual rights to receive the cash flows of the financial asset in a transaction where substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset have been transferred or in a transaction where the Company neither transfers nor retains substantially all the risks and rewards of ownership of the financial asset but does not retain control of the asset. Any rights and obligations created or retained in the transfer by the Company are recognized as separate assets or liabilities.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.4 Instruments financiers (suite)

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, est annulée ou expirée.

La Société décomptabilise également un passif financier lorsqu'il y a une modification substantielle des conditions du passif financier existant ou d'une partie du passif financier existant. Dans cette situation, un nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisé à sa juste valeur, et la différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie d'un passif financier éteint et le nouveau passif financier selon les nouvelles conditions est comptabilisée en résultat net.

v) Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société utilise une matrice pour déterminer les pertes attendues sur la durée de vie pour les créances.

La Société utilise les tendances historiques de la probabilité de défaut, le moment des recouvrements et le montant de la perte subie, qu'il ajuste selon le jugement de la direction quant à savoir si la conjoncture économique et les conditions de crédit actuelles sont telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être plus élevées ou moins élevées que portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans les résultats nets et portées en diminution des autres débiteurs dans un compte de perte de valeur.

3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts bancaires à court terme, qui sont facilement convertibles à demande en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés par les sociétés minières en vertu de la Loi sur l'impôt minier. Les crédits liés à l'exploration sont imputés en réduction des frais d'exploration engagés en vertu de l'IAS 20 lorsque la Société est raisonnablement certaine qu'ils seront encaissés.

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat qui seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils seront connus.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.4 Financial Instruments (continued)

Financial liabilities

The Company derecognizes a financial liability when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

The Company also derecognizes a financial liability when there is a substantial modification of the terms of an existing financial liability or a part of it. In this situation, a new financial liability under the new terms is recognized at fair value, and the difference between the carrying amount of the financial liability or a part of the financial liability extinguished and the new financial liability under the new terms is recognized in profit or loss.

v) Impairment of financial assets

The Company recognizes a loss allowance for expected credit losses on financial assets measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income. The Company uses a matrix to determine the lifetime expected credit losses for trade receivables.

The Company uses historical patterns for the probability of default, the timing of collection and the amount of the incurred credit loss, which is adjusted based on management's judgment about whether current economic conditions and credit terms are such that actual losses may be higher or lower than what the historical patterns suggest.

The amount of the impairment loss on a financial asset measured at amortized cost is the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss, and applied against trade and other receivables through a loss allowance account.

3.5 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents is comprised of cash held at major financial institutions and short-term bank investments which are readily convertible into a known amount of cash. The Company's cash is invested in business accounts which are available on demand by the Company.

3.6 Tax credits receivable and refundable rights

The Company is entitled to refundable credits on duties from a loss under the Act respecting duties on mining. These refundable credits on loss are applicable on or against eligible exploration expenses incurred in the Province of Quebec. In addition, the Company is entitled to refundable tax credits on eligible expenses incurred by mining companies under the mining tax law. The refundable tax credits and loans repayable on loss of rights have been charged against the costs incurred under IAS 20, when the Company is reasonably certain that they will be received.

The calculation of refundable tax credits on eligible exploration expenses incurred and refundable duty credits involves a certain degree of estimation and judgment with respect to certain elements whose tax treatment cannot be determined with certainty until a notice of assessment has been issued by the tax authorities to which they belong and a payment has been received. Discrepancies occurring between the actual result following the final resolution of some of these elements and the assumptions retained could require adjustments to the refundable tax credits, to exploration and evaluation assets, and to income tax expenses which will be recorded in the year in which they are known.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.7 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire sur trois ans pour l'équipement informatique et sur cinq ans pour ce qui est du mobilier de bureau. Les gains ou les pertes sur cessions correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés dans les « Autres produits et charges » dans le résultat net.

3.8 Contrat de location

Comme le permet l'IFRS 16, la Société a choisi, pour ses contrats de 12 mois ou moins ainsi que pour les biens de faible valeur, tel que l'équipement informatique, de les comptabiliser directement à la dépense, linéairement sur la durée des contrats.

Pour ses autres contrats, la Société analyse les contrats nouvellement contractés ou modifiés afin d'apprécier s'ils constituent ou s'ils contiennent un contrat de location.

Un contrat de location représente un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Dans le cadre de l'identification d'un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société évalue les indicateurs suivants :

- Le bien déterminé est-il prévu au contrat, directement ou indirectement, ou représente-t-il pratiquement toute la capacité d'un bien physique distinct?
- Le droit d'utilisation représente-t-il la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé pour un certain temps?
- La société a-t-elle le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé? Dans les cas où l'utilisation est prédéterminée, la société opère-t-elle le bien ou est-ce que la société a conçu le bien de façon à prédéterminer comment et pour quelle raison le bien sera utilisé?

Lorsqu'un contrat de location est identifié, la société alloue la contrepartie payable en vertu du contrat aux composantes locatives, séparément des composantes non locatives, proportionnellement à leurs prix distincts relatifs. La Société a toutefois choisi, tel que permis par l'IFRS 16, de comptabiliser en contrat locatif l'ensemble de ses contrats pour les terrains et bâtiments qu'elle occupe.

Un actif au titre du droit d'utilisation (un « actif locatif ») ainsi qu'une obligation locative sont reconnus dans l'état de la situation financière au moment où la location débute.

3.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.7 Fixed assets**

Fixed assets are recognized at cost less accumulated depreciation and impairment losses. The cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of fixed assets. Depreciation is recognized by using the straight-line method on 3 years for computer equipment and on 5 years for office furniture, to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the asset. The carrying amount of an item of fixed assets is derecognized on disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal. The gain or loss arising from derecognition of an item of fixed assets is included in Other income (expenses) when the item is derecognized.

3.8 Lease

As is permitted under IFRS 16, the Company elected to expense its short-term leases (term of 12 months or less) and leases of low-value assets, such as computer equipment, on a straight-line basis over the lease term.

For its other contracts, the Company assesses whether its new or amended contracts contain a lease.

A lease represents the right to control the use of an identified asset for a period of time in exchange for consideration. To determine whether a contract conveys the right to control the use of an identified asset, the Company assesses the following:

Is the identified asset directly or indirectly specified in the contract, or does it represent substantially all of the capacity of an asset that is physically distinct?

Does the right of use cover substantially all of the economic benefits from use of the identified asset for a period of time?

Does the Company have the right to direct the use of the identified asset? In cases where the use is predetermined, does the Company operate the asset or did the Company design the asset in a way that predetermines how and for what purpose the asset will be used?

When a lease is identified, the Company allocates the consideration in the contract to each of the lease components, separately from the non-lease components, on the basis of their relative stand-alone price. However, as is permitted under IFRS 16, the Company elected to account for all contracts of land and buildings it occupies as leases.

A right-of-use asset (a "lease asset") and a lease liability are recognized in the statement of financial position at the lease commencement date.

3.9 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures included costs of acquiring mineral rights, and expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses.

Costs incurred before the legal rights to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les salaires reliés à ces activités sont aussi capitalisés et répartis entre les propriétés minières selon le temps qui leur est consacré.

Les dépenses sont capitalisées lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques seront réalisés et qu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable;
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 précisant la nécessité de soumettre les actifs d'exploration et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif d'exploration et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur en résultat net. La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future. Lors de la disposition d'une propriété minière ou d'un accord d'amodiation (cession d'intérêt), le produit est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.9 Exploration and evaluation assets (continued)

The mineral rights, and expenses related to the exploration and evaluation are capitalized on a property-by-property basis to the cost of the exploration and evaluation asset pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. Ancillary income earned during the exploration and evaluation period is recognized in profit or loss. No depreciation is charged during the exploration and evaluation phase. Expenses related to exploration and evaluation that are capitalized include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, stripping, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

Expenses are capitalized when it is more likely than not that economic benefits will be realized and they meet all of the following criteria:

- they are intended to be used for the production of ores;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred for sustainable use;
- they are not intended to be sold in the ordinary course of business.

The Company periodically reviews the facts and circumstances indicated in IFRS 6, specifying the need to subject exploration and evaluation assets to impairment tests. When the facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is subject to an impairment test. The recoverable amount corresponds to the higher of the fair value less costs to sell and the value in use of the asset (present value of expected cash flows). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is lower than its book value, the book value of the asset is reduced to its recoverable value by the recognition of an impairment loss in profit or loss. The carrying value of exploration and evaluation assets does not necessarily represent present or future value. When disposing of a mining property or a lease agreement (cession of interest), the product is recognized as a reduction in the carrying amount and any surplus or deficit is recognized as a gain or loss in net income.

Although the Company has taken measures in accordance with industry practices for the current stage of exploration of such properties in order to obtain title to the mining properties in which it has a financial interest, these procedures do not however guarantee the validity of the title deed. Property titles to mining properties may be subject to prior unregistered agreements and non-compliance with regulatory provisions.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.10 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs non financiers sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation est effectuée individuellement, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle. Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat net et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

3.11 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques futurs pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.10 Impairment of non-financial assets

For purposes of impairment testing, non-financial assets are grouped at the lowest levels generating largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are individually tested for impairment while others are tested at the cash-generating unit level. The impairment of exploration and evaluation assets is assessed individually, with each property representing a potential cash-generating unit. All individual assets or cash-generating units are tested for impairment when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

An impairment loss equal to the excess of the carrying amount of an asset or a cash-generating unit over its recoverable amount is recognized. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the greater of its fair value less the cost of its sale and its value in use. To determine the value in use, management estimates the future cash flows from each asset or each cash-generating unit, then determines an appropriate interest rate for the purpose of calculating the present value of these assets cash flow.

An impairment loss is recognized immediately in the statement of net income and is applied against individual assets or allocated pro rata to the assets of the cash-generating unit. All assets are subsequently reassessed to identify any indication that an impairment loss previously recognized may no longer exist. An impairment loss can be reversed if the recoverable amount of an asset or a cash-generating unit exceeds its carrying amount.

3.11 Provisions, contingent liabilities and assets

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources by the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. A current obligation arises from the presence of legal or implied obligations resulting from past events, such as litigation, decommissioning, reclamation and other similar liabilities, or onerous contracts.

Provisions are measured at the estimated expenditures required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. When there are a large number of similar obligations, the probability that an outflow of resources will be necessary for the extinction of these obligations is determined by considering the category of obligations as a whole. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

A reimbursement that the Company is almost certain to receive from a third party in relation to the bond is recognized as a separate asset. However, this asset must not exceed the amount of the related provision.

Provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the best current estimates on that date.

When a possible outflow of resources representing economic benefits resulting from a current obligation is considered to be improbable or of low probability, no liability is recognized unless it has been assumed at the time of a business combination.

Likely inflows of future economic benefits to the Company that do not yet meet the criteria for recognizing an asset are treated as contingent assets.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.11 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable. Aux 30 juin 2022 et 31 décembre 2021, aucune provision n'est comptabilisée à l'état de la situation financière.

3.12 Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comptabilisée au résultat net est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de l'exercice.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont présentés comme non courants et sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration, au profit des investisseurs. La Société comptabilise l'impôt différé lié à ces différences temporaires au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

3.14 Capitaux propres

Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés aux capitaux propres. Les frais d'émission directement attribuables aux actions et aux bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres en réduction du produit d'émission au cours de la période où ces transactions ont eu lieu.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de leur juste valeur établie en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Le produit résiduel est attribué aux actions.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.11 Provisions, contingent liabilities and assets (continued)

The Company's operations are governed by governmental environmental protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable or impact. As at the reporting date, management believes that the Company's operations are generally in compliance with current laws and regulations. Any payment that may result from the restoration of the mining properties, if applicable, will be recorded at the cost of the mining properties when a reasonable estimate can be made. As at June 30, 2022 and December 31, 2021, no provision was recorded in the statement of financial position.

3.12 Income and deferred taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax. Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amount of assets and liabilities and their tax bases. Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the year.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. Deferred tax assets or liabilities are classified as non-current, and they are offset only when the Company has the right and intention to set off current tax assets or liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

Under the provisions of tax legislation relating to flow-through placements, the Company is required to renounce to its rights to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. The Company recognizes the deferred tax linked to these temporary differences when the eligible expenses are incurred.

3.14 Equity

Share capital and warrants

Common shares and warrants are classified in equity. Issue costs that are directly attributable to the issuance of shares and warrants are recognized in equity as a deduction from the issue proceeds during the period when these transactions occur.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are charged to warrants based on their fair value determined using the Black & Scholes valuation method. Residual proceeds are allocated to shares.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.14 Capitaux propres (suite)

Financement accréditif

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration par le biais d'émissions d'unités accréditatives constituées d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La déduction des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (le «gain reporté») entre le cours boursier de l'action au moment de l'émission ou à la date de transaction et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant qu'autre passif. Le produit de l'émission est imputé aux bons de souscription en fonction de leur juste valeur établie en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Le produit résiduel est attribué aux actions ordinaires. Le gain reporté est renversé aux résultats nets à titre d'impôts différés lorsque les dépenses d'exploration admissibles sont effectuées ou en autres revenus lorsque les obligations ne sont pas respectées. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accréditatives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut, entre autres, les charges de rémunération liées aux options d'achat d'actions, les montants liés aux annulations et expirations des bons de souscription et des options d'achat d'actions.

3.15 Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés en fonction du nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

3.16 Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société applique la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions. La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer à des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers des options d'achat visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un administrateur, dirigeant, membre du personnel ou conseiller est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par celui-ci est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue et de la date de conversion. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.14 Equity (continued)

Flow-through placements

The Company finances some exploration expenditures through the issuance of flow-through shares which can be composed by ordinary shares, warrants and the sale of the right to tax deductions. Under the provisions of tax legislation relating to flow-through shares, the Company is required to renounce tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. The difference (the "deferred gain") between the share price at the time of issue or on the transaction date and the amount that investors pay for the shares is recognized as other liability. The proceeds from the issue are charged to the warrants based on their fair value established using the Black & Scholes valuation method. The residual proceeds are allocated to common shares. The deferred gain is reversed to net income as deferred tax when the eligible exploration expenses are made or as other income when the obligations are not met. The Company recognizes a deferred tax liability for flow-through shares and a deferred tax charge when eligible expenses are incurred.

Contributed surplus

Contributed surplus includes, among other things, charges related to stock options expenses, the amounts related to cancellations and expirations of warrants and stock options.

3.15 Revenue recognition

Interest income is recognized on an accrual basis. They are counted according to the number of days the investment was held during the financial year

3.16 Share-based payment

The Company applies IFRS 2 "Share-based payments" to transactions for which payment and settlement are based on shares. The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, officers, employees, and consultants. None of the Company's plans feature any option for cash settlement. When a director, officer, staff member or adviser is compensated by means of share-based payments, the fair value of the services rendered by the latter is determined indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. This fair value is valued on the grant date according to the Black & Scholes valuation model.

All equity-settled share-based payments are ultimately recognized as an expense in profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Each part of an allocation the acquisition of which is spread over time is treated as a separate allocation having its own date of acquisition of rights and its own fair value.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior periods if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**3.16 Rémunération et paiements fondés sur des actions (suite)**

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions expirent, le montant afférent est conservé en instruments de surplus d'apport aux capitaux propres.

3.17 Résultats net par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. S'il y a lieu, le résultat net est également ajusté du montant net d'impôt des frais financiers relatifs à ces instruments. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice.

3.18 Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation. Toutes les activités de la Société sont exercées au Canada.

3.19 Convention d'options sur propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété précédant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette propriété. Tout excédent est comptabilisé comme un gain au résultat net.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les éléments dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations de manière importante sont décrits ci-après.

3. SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**3.16 Share-based payment (continued)**

When a stock option is exercised, the proceeds received less directly attributable transaction costs are credited to share capital. The accumulated charges related to stock options recognized in the contribution surplus are transferred to share capital. When the stock options expire, the related amount is kept as surplus equity contribution instruments.

3.17 Earnings per share

Basic earnings per share is calculated by dividing the income (loss) attributable to ordinary shareholders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the years presented. The diluted earnings per share is calculated by adjusting the income (loss) attributable to the ordinary shareholders of the Company and the weighted average number of ordinary shares, by all the potentially dilutive. For the purpose of this calculation, dilutive potential ordinary shares are deemed to have been converted into ordinary shares at the average market price at the beginning of the year or, if later, at the date of issue of the potential ordinary shares.

To calculate diluted earnings per share, an entity must assume that the dilutive options have been exercised. If necessary, net profit is also adjusted for the interest expense, net of tax, relating to these instruments. The assumed proceeds from these instruments should be considered to have been received upon the issuance of common shares at the average market price of common shares during the year.

3.18 Segment reporting

In accordance with IFRS 8, *Operating Sectors*, the Company must present and disclose segmental information according to the information regularly reviewed by the Chairman and the Board of Directors in order to determine the performance of the Company. The Company has determined that there is only one operating segment, the exploration and evaluation segment. All of the Company's activities are carried out in Canada.

3.19 Mining Properties Option Agreement

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the monetary consideration disbursed, including any other economic benefit transferred, but excluding the commitment of future expenses. Since the commitment to future expenses does not meet the definition of a liability, it is not recognized. Expenses are recognized only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in its mining properties, it uses the book value of the property preceding the sale of the option as the book value of the portion of the property, and credits any monetary consideration received as well as the fair value of other financial assets against the carrying value of this property. Any excess is recognized as a gain in profit or loss.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements in accordance with IFRS, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses. The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results. These estimates are reviewed periodically and adjustments are made as needed to the results of the period in which they become known. Items whose actual results could differ materially from these estimates are described below.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**Actifs d'exploration et d'évaluation****Indication de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur et valeur recouvrable**

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni planifiées;
- c) L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour se faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice.

Juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ces instruments sont ensuite évalués au coût après amortissement ou à la juste valeur selon leur classement.

La mesure de la juste valeur correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Cette mesure est effectuée à un moment précis et peut être modifiée au cours d'exercices futurs en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**Exploration and evaluation assets****Indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss and recoverable amount**

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases. When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated. An impairment loss or reversal of impairment loss is recognized to the extent that the carrying amount of the asset exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is determined to be the higher of the fair value less costs to sell and the value in use.

Management determines for each property whether the facts and circumstances could be indicative of impairment or reversal of impairment. These facts and circumstances which it considers include but are not limited to the following:

- a) The period for which the entity has the right to explore in a specific area has expired or will expire in the near future, and it is not expected to be renewed;
- b) Substantive expenditure on further exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned;
- c) Exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area;
- d) Sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

When it is determined that an indicator of impairment or reversal of impairment exists, management must assess the recoverable amount of the asset or the cash-generating unit and to do so, management assumptions that relate to future events and circumstances. The assumptions are based on the Company's exploration and evaluation program, which considers in particular whether the results of the exploration work justify additional investments, whether the Company's interests in mining rights have been confirmed, whether the Company has the capacity to obtain the financing necessary to complete development and profitable production in the future and if the sale of the properties will be carried out at an amount greater than the book value. Actual results may differ and give rise to significant adjustments to the assets of the Company during the next financial year.

Fair value

All financial instruments are required to be recognized at fair value on initial recognition. Subsequent measurement of these instruments is at amortized cost or at fair value depending on their classification.

Fair value is the amount of consideration that would be agreed upon in an arm's-length transaction, between knowledgeable, willing parties who are under no compulsion to act. This is a point-in-time measurement that may be changed in subsequent reporting periods due to market conditions or other factors.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**Juste valeur (suite)**

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments. La note 14 explique plus en détail ces bases de calcul et les estimations utilisées.

Charge d'impôt

Les impôts et risques fiscaux reconnus dans les états financiers reflètent la meilleure estimation de la situation par la direction de la Société sur la base des faits connus à la date de l'état de la situation financière. Lorsque la Société anticipe un montant d'impôt à déboursier dans le futur en fonction de ses estimations, un passif est comptabilisé. La différence entre le montant anticipé et la taxation finale a alors un impact sur les impôts courants et différés au moment où la Société prend connaissance de cet écart.

De même, lorsque la Société encourt des pertes qui ne peuvent être associées à des profits courants ou passés, elle évalue la probabilité de dégager des revenus imposables dans le futur en fonction de ses prévisions budgétaires. Ces prévisions sont ajustées pour tenir compte de certains revenus et dépenses non imposables et de la réglementation spécifique à l'utilisation de crédit ou de pertes d'impôt non utilisés. Lorsque les prévisions démontrent que les bénéfiques imposables futurs seront suffisants pour que les différences temporelles puissent être déductibles, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles.

Bons de souscription et rémunération et paiements fondés sur des actions

Pour estimer la valeur des bons de souscription émis lors d'opérations de financement par capital-actions ainsi que les charges liées à la rémunération et paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable et la période d'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes. Toutefois, la volatilité future, la durée de vie probable et la période d'exercice demeurent incertaines et le modèle comporte des limites.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations. Au 30 juin 2022, les éventualités de la Société concernant les impacts environnementaux et les actions accréditives sont présentées aux notes 18 et 19.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**Fair value (continued)**

Fair value of a financial instrument is determined by reference to quoted prices in the most advantageous active market to which the Company has immediate access. In the absence of an active market, fair value is determined on the basis of internal or external valuation models, including discounted cash flow models. Fair value determined using these valuation models, requires the use of assumptions concerning the amount and timing of estimated future cash flows, as well as the number of variables. In determining these assumptions, external readily observable market inputs are considered, as applicable, otherwise the Company uses the best possible estimate. Since they are based on estimates, fair values may not be realized in the context of an actual sale or immediate settlement of these instruments. Note 14 explains these calculation bases and the estimates used in more detail.

Income tax expense

Income taxes and tax exposures recognized in the financial statements reflect management's best estimate of the outcome based on the facts known at the reporting date. When the Company anticipates a future income tax payment based on its estimates for past events, it recognizes a liability. The difference between the expected amount and the final tax outcome has an impact on current and deferred taxes when the Company becomes aware of this difference.

In addition, when the Company incurs losses that cannot be associated with current or past profit or loss, it assesses the probability of taxable profits being available in the future based on its budget forecasts. These forecasts are adjusted to take account of certain non-taxable income and expenses and specific rules on the use of unused tax credits and losses. When the forecasts indicate that sufficient future taxable income will be available to deduct the temporary differences, a deferred tax asset is recognized for all deductible temporary differences.

Warrants and compensation and share-based payments

The estimation of warrants and compensation and share-based payments costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of warrants and compensation and share-based payments granted, and the time of exercise of those. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model. However, future volatility, probable life and exercise period remain uncertain and the model has limits.

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying such liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are sources of estimation uncertainty. As at June 30, 2022, the contingencies of the Company regarding environmental impacts and flow-through shares are presented in Notes 18 and 19.

Ressources minières Vanstar Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021
(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.

Notes to financial statements

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021
(Unaudited, in Canadian dollars)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Crédits d'impôt et de droits remboursables

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>30 juin / June 30, 2022</u>
	\$
Trésorerie	3 581 899
Trésorerie réservée à l'exploration	485 556
	<u>4 067 415</u>

La Société détient des certificats de placement garantis encaissables en tout temps totalisant 3 700 000 \$ (4 500 000 \$ en 2021) portant intérêt aux taux de 0,20 % et 0,35 % (0,20 % et 0,35 % en 2021).

6. PLACEMENTS

	<u>30 juin / June 30, 2022</u>	
	Coût / Cost	Juste valeur/ Fair value
	\$	\$
50 000 actions ordinaires de la société publique Ressources Vantex Ltée. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société détenait 1,0 % et 1,3 % des actions de Ressources Vantex Ltée.	62 500	10 250
100 000 actions ordinaires de la société publique Corporation Tomagold. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société détenait moins de 1 % des actions de Corporation Tomagold.	5 000	5 000
	<u>67 500</u>	<u>15 250</u>

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

Tax credits receivable and refundable rights

The calculation of refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties and investment tax credits involves a certain degree of estimation and judgment in respect of which items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received.

5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	<u>31 décembre / December 31, 2021</u>	
	\$	
Trésorerie	3 497 172	Cash
Trésorerie réservée à l'exploration	1 434 184	Cash reserved for exploration
	<u>4 931 356</u>	

The Company holds guaranteed investment certificates cashable at all time totaling \$ 4,500,000 (\$ 4,500,000 in 2021) bearing interest at rates of 0.20 % and 0.35 % (0.20 % and 0.35 % in 2021).

6. INVESTMENTS

	<u>31 décembre / December 31, 2021</u>		
	Coût / Cost	Juste valeur/ Fair value	
	\$	\$	
50 000 actions ordinaires de la société publique Vantex Resources Ltd. As at December 31, 2021 and 2020, the Company held 1.0% and 1.3% of Vantex Resources Ltd's issued shares.	62 500	9 000	
100,000 common shares of public company Tomagold Corporation. As at December 31, 2021 and 2020, the Company held less than 1% of Tomagold Corporation's issued shares.	5 000	5 500	
	<u>67 500</u>	<u>14 500</u>	

Ressources minières Vanstar Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021

(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.

Notes to financial statements

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021

(Unaudited, in Canadian dollars)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable peut être détaillée comme suit :

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

The carrying amount can be analyzed as follows:

	Solde au 1 ^{er} janvier / Balance as at January 1, 2022	Acquisitions / Additions	Solde au 30 juin / Balance as at June 30, 2022
	\$	\$	\$
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Nelligan (a) (b) (c)			
Droits miniers / Mining rights	98 497	-	98 497
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	137 356	-	137 356
	<u>235 853</u>	<u>-</u>	<u>235 853</u>
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Félix (d)			
Droits miniers / Mining rights	57 147	-	57 147
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	824 028	6 203	830 231
	<u>881 175</u>	<u>6 203</u>	<u>887 378</u>
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Amanda (f)			
Droits miniers / Mining rights	287 963	1 920	289 883
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	388 886	-	388 886
	<u>676 849</u>	<u>1 920</u>	<u>678 769</u>
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Frida (g)			
Droits miniers / Mining rights	6 930	-	6 930
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	91 425	-	91 425
	<u>98 355</u>	<u>-</u>	<u>98 355</u>
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Eva (h)			
Droits miniers / Mining rights	7 090	-	7 090
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	92 148	-	92 148
	<u>99 238</u>	<u>-</u>	<u>99 238</u>
Québec / Quebec			
Propriété / Property – Bousquet-Odyno (i)			
Droits miniers / Mining rights	-	1 319	1 319
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	-	942 425	942 425
	<u>-</u>	<u>943 744</u>	<u>943 744</u>
Sommaire / Summary			
Droits miniers / Mining rights			
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	457 627	3 239	460 866
	<u>1 533 843</u>	<u>948 628</u>	<u>2 482 471</u>
	<u>1 991 470</u>	<u>951 867</u>	<u>2 943 337</u>

Ressources minières Vanstar Inc.
Notes complémentaires

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021

(Non audités, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.
Notes to financial statements

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021

(Unaudited, in Canadian dollars)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)
7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	Solde au 1 ^{er} janvier / Balance as at January 1, 2021	Acquisitions / Additions	Crédits miniers / Mining credits	Solde au 31 décembre / Balance as at December 31, 2021
	\$	\$		\$
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Nelligan (a) (b) (c)				
Droits miniers / Mining rights	98 497	-	-	98 497
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	137 356	-	-	137 356
	<u>235 853</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>235 853</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Félix (d)				
Droits miniers / Mining rights	56 558	589	-	57 147
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	61 870	764 962	(2 804)	824 028
	<u>118 428</u>	<u>765 551</u>	<u>(2 804)</u>	<u>881 175</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Amanda (f)				
Droits miniers / Mining rights	287 963	-	-	287 963
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	406 089	1 201	(18 404)	388 886
	<u>694 052</u>	<u>1 201</u>	<u>(18 404)</u>	<u>676 849</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Frida (g)				
Droits miniers / Mining rights	6 930	-	-	6 930
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	4 238	87 378	(191)	91 425
	<u>11 168</u>	<u>87 378</u>	<u>(191)</u>	<u>98 355</u>
Québec / Quebec				
Propriété / Property – Eva (h)				
Droits miniers / Mining rights	6 622	468	-	7 090
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	4 223	88 118	(193)	92 148
	<u>10 845</u>	<u>88 586</u>	<u>(193)</u>	<u>99 238</u>
Sommaire / Summary				
Droits miniers / Mining rights				
Frais d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	456 570	1 057	-	457 627
	<u>613 776</u>	<u>941 659</u>	<u>(21 592)</u>	<u>1 533 843</u>
	<u>1 070 346</u>	<u>942 716</u>	<u>(21 592)</u>	<u>1 991 470</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**a) Propriété Nelligan**

Le projet Nelligan, situé près de Chapais en Abitibi, est constitué de 158 cellules (superficie d'environ 8 216 hectares).

En février 2017, la Société a signé une entente avec les prospecteurs originaux afin de racheter leur redevance de 2% NSR en contrepartie de l'émission en leur faveur de 1 200 000 d'actions ordinaires de la Société d'une valeur de 72 000 \$ et d'un paiement de 75 000 \$. En mai 2017, ladite entente a été modifiée de sorte que le versement au comptant de 75 000 \$ a été remplacé par l'émission de deux débentures convertibles de 37 500 \$ d'un terme de 36 mois, portant intérêts au taux de 10 % l'an. En avril 2019, les détenteurs des débentures convertibles ont demandé la conversion de celles-ci en actions. La Société a alors procédé à l'émission de 340 908 actions ordinaires, à un prix unitaire de 0,22 \$, pour une valeur de 75 000 \$.

Le 22 février 2018, l'entente d'amodiation de novembre 2014 permettant à Corporation lamgold d'acquérir jusqu'à 80 % de la propriété Nelligan fut amendée. Les propriétés Émile et Miron furent alors incorporées au projet Nelligan. Suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, la participation de Corporation lamgold dans le projet fut majorée à 51 %. Au cours de l'année 2019, un intérêt additionnel de 24 % a été acquis par Corporation lamgold en contrepartie de paiements de 400 000 \$ en février 2019 et de 2 350 000 \$ en décembre 2019, ainsi que la livraison d'un rapport de ressources en octobre 2019. Tel que prévu à l'entente, la redevance de 2 % NSR sur certains claims de la propriété Nelligan acquise des propriétaires originaux en février 2017 fut réduite de 50 % par la Société.

Corporation lamgold a la possibilité d'acquérir une participation supplémentaire de 5%, de détenir une participation de 80% dans la propriété en complétant et en livrant une étude de faisabilité à ses frais. La Société conserverait alors un intérêt indivis non-contributif reporté de 20% jusqu'au début de la production commerciale, après quoi: - l'intérêt indivis de 20% devient participatif et la Société paierait alors sa portion attribuable du développement et de la construction jusqu'au début de la production commerciale à partir de 80% de sa quote-part de toutes les distributions en cours de la coentreprise. Corporation lamgold a la possibilité d'acheter la participation restante de 20% de la Société pour un prix égal à sa juste valeur déterminer par un évaluateur indépendant reconnu mutuellement désigné. La Société retiendrait un Rendement Net de Fonderie (NSR) de 1,5% sur l'ensemble de la propriété en plus du 1% de Rendement Net de Fonderie (NSR) qu'elle détient déjà sur les 8 titres miniers originaux.

b) Propriété Émile

Suite à l'entente de février 2018 avec Corporation lamgold, la propriété Émile a été incorporée à la propriété Nelligan.

Le 1^{er} juin 2020, la Société a acquis un Rendement Net de Fonderie (NSR) de 1% sur 21 claims de la propriété en contrepartie de 15 000 \$.

c) Propriété Miron

Suite à l'entente de février 2018 avec Corporation lamgold, la propriété Miron a été incorporée à la propriété Nelligan.

d) Propriété Félix

La propriété, composée de 33 titres miniers, a été acquise en décembre 2019 par désignation sur carte. Elle est située dans le secteur de Normétal, en Abitibi.

En novembre 2020, la Société a complété l'acquisition de 31 titres miniers (propriété Félix) d'une valeur de 50 176 \$, en contrepartie d'un paiement de 25 000 \$ et de l'émission de 17 730 actions ordinaires à un prix de 1,42 \$ par action pour une valeur de 25 176 \$.

En février 2021, la Société a acquis 5 titres miniers par désignation sur carte.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**a) Nelligan Property**

The Nelligan project, located near Chapais in Abitibi, consists of 158 cells (approximately 8,216 hectares in area).

In February 2017, the Company signed an agreement with the original prospectors to redeem their 2% NSR royalty in exchange for the issuance of 1,200,000 common shares of the Company valued at \$ 72,000 and a payment of \$ 75,000. In May 2017, the agreement was amended so that the cash payment of \$ 75,000 was replaced by the issuance of two convertible debentures of \$ 37,500 with a 36 months-term, bearing interest at annual rate of 10%. Those debentures were converted into 340,908 common shares of the Company in April 2019 at a unit price of \$ 0.22, for a \$ 75,000 value.

On February 22, 2018, the farm-out agreement of November 2014 allowing lamgold Corporation (IMG) to acquire up to 80% of the Nelligan property was amended. The Émile and Miron properties were then incorporated into the Nelligan project. Thus, following payments of \$ 2,150,000 in February 2018, lamgold Corporation's participation in the project was increased to 51%. During the year 2019, an additional 24% interest was acquired by IMG following a \$ 400,000 payment in February 2019 and \$ 2,350,000 in December 2019, as well as the delivery of a resource report in October 2019. Following these payments, 50% of the 2% NSR royalty on certain claims of the Nelligan property acquired from the original prospectors in February 2017, was cancelled by the Company.

lamgold Corporation has an option to acquire an additional interest of 5%, to hold an 80% interest in the property by completing and delivering a feasibility study at its expense. The Company would then retain a 20% undivided non-contributory carried interest until the commencement of commercial production, after which: - the 20% undivided interest becomes participating and - the Company will pay its attributable portion of the total development and construction costs to the commencement of commercial production from 80% of its share of any ongoing distributions from the Joint Venture. lamgold Corporation has the option to purchase the remaining 20% from the Company for a price equal to its fair value, to be determined by a mutually appointed recognized independent valuator. The Company will retain a 1.5% Net Smelter Return (NSR) on the entire property in addition to the 1% NSR already owned by the Company on the 8 original mining claims.

b) Émile Property

Following the February 2018 agreement with lamgold Corporation, the Émile property was incorporated into the Nelligan property.

On June 1st 2020, the Company acquired a 1% Net Smelter Return (NSR) on 21 claims of the property in consideration of \$ 15,000.

c) Miron Property

Following the February 2018 agreement with lamgold Corporation, the Miron property was incorporated into the Nelligan property.

d) Felix Property

The property of 33 mining titles, was acquired in December 2019 by designation on a map. It is located in the Normetal sector, in Abitibi.

In November 2020, the Company concluded the acquisition of 31 mineral claims (Felix property) valued at \$ 50,176, in consideration of a payment of \$ 25,000 and the issuance of 17,730 common shares at \$ 1.42 per share valued at \$ 25,176.

In February 2021, the Company acquired 5 claims by designation on a map.

Ressources minières Vanstar Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021
(Non auditées, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.

Notes to financial statements

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021
(Unaudited, in Canadian dollars)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

e) Propriété Plume

La propriété, composée de 35 titres miniers, a été acquise en décembre 2019 par désignation sur carte. Elle est située dans la région de la municipalité de Chapais, dans le Nord Québécois.

En avril 2020, la Société a complété la disposition des 35 titres miniers en contrepartie de 20 000 \$. La Société obtient une redevance de 2% NSR sur ces claims miniers. L'acquéreur peut racheter 1% NSR en contrepartie de 1 000 000 \$.

f) Propriété Amanda

En février 2020, la Société a complété l'acquisition de 40 titres miniers (propriété Amanda), en contrepartie de paiements totalisant 60 000 \$ et de l'émission de 470 000 actions ordinaires à un prix d'émission de 0,43 \$ par action, pour une valeur de 202 100 \$. Au cours de l'exercice 2020, la Société a jalonné 109 titres miniers.

g) Propriété Frida

En mai 2020, la Société a complété l'acquisition de 45 titres miniers en contrepartie d'un paiement totalisant 6 930 \$.

h) Propriété Eva

En mai 2020, la Société a complété l'acquisition de 43 titres miniers en contrepartie d'un paiement totalisant 6 622 \$. Au cours de l'exercice, la Société a jalonné 19 titres miniers.

i) Propriété Bousquet Odyo

En mars 2022, la Société a conclu une entente d'option avec Corporation lamgold pour la propriété Bousquet-Odyo. Selon les termes de l'entente, la Société a l'option d'engager un minimum de 4M\$ en dépenses d'exploration sur 4 ans pour un intérêt de 75%.

La Société peut obtenir un intérêt de 25% en investissant 2M\$ en dépenses d'exploration sur une période de 2 ans débutant le 11 mars 2022.

La Société peut obtenir un intérêt supplémentaire de 50% en investissant 2M\$ supplémentaires en dépenses d'exploration sur une période de 4 ans débutant le 11 mars 2022.

8. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

	30 juin / June 30, 2022	
	Nombre d'actions / Number of shares	Montant / Amount \$
Solde au début de la période	57 600 458	8 991 602
Exercice d'options d'achat d'actions	50 000	6 475
Solde à la fin de la période	<u>57 650 458</u>	<u>8 998 078</u>

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2022, un total de 50 000 options d'achat d'actions ont été exercées, représentant un encaissement total de 4 000 \$. La juste valeur de 2,475 \$ attribuée à ces options d'achat a été ajoutée au capital-actions.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un total de 1 430 000 options d'achat d'actions ont été exercées, représentant un encaissement total de 508 500 \$. La juste valeur de 277 486 \$ attribuée à ces options d'achat a été ajoutée au capital-actions.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

e) Plume Property

The property of 35 mining titles, was acquired in December 2019 by designation on a map. It is located in the region of the municipality of Chapais, in northern Quebec.

In April 2020, the Company sold its 35 claims for \$ 20,000. The Company received a 2% NSR royalty on these claims. The buyer can pay back a 1% NSR for \$ 1,000,000.

f) Amanda Property

In February 2020, an agreement was concluded with prospectors, pursuant to which the Company has acquired a 100% interest in a block of 40 mineral claims that are part of the Amanda project, in consideration of payments totalling \$ 60,000 and the issuance of 470,000 common shares at issue price of \$ 0.43, valued at \$ 202,100. During the year 2020, the Company stacked 109 claims.

g) Frida Property

In May 2020, the Company completed the acquisition of 45 mining titles in return for a payment totaling \$ 6,930.

h) Eva Property

In May 2020, the Company completed the acquisition of 43 mining titles in consideration of a payment totaling \$ 6,622. During the year, the Company stacked 19 claims.

i) Bousquet-Odyo Property

In March 2022, the Company entered into an option agreement with lamgold Corporation for the Bousquet-Odyo property. Under the terms of the agreement, the Company has the option to incur a minimum of \$4M in exploration expenditures over 4 years for an interest of 75%.

The Company can earn a 25% interest by investing \$2M in exploration expenses over a 2-year period starting March 11, 2022.

The Company can obtain an additional 50% interest by investing an additional \$2M in exploration expenditures over a 4-year period starting March 11, 2022.

8. SHARE CAPITAL

Authorized: unlimited number of voting and participating common shares, without nominal value

	31 décembre / December 31, 2021		
	Nombre d'actions / Number of shares	Montant / Amount \$	
Solde au début de la période	56 170 458	8 205 616	Balance, beginning of the period
Exercice d'options d'achat d'actions	1 430 000	785 986	Stock options exercised
Solde à la fin de la période	<u>57 600 458</u>	<u>8 991 602</u>	Balance, end of the period

During the six-month period ended June 30, 2022, a total of 50,000 stock options were exercised representing a total receipt of \$ 4,000. The fair value of \$ 4,275 allocated to these stock options has been added to the share capital.

During the year ended December 31, 2021, a total of 1,430,000 stock options were exercised representing a total receipt of \$ 508,500. The fair value of \$ 277,486 allocated to these stock options has been added to the share capital.

9. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	30 juin / June 30, 2022
	\$
Honoraires de gestion versés à un dirigeant	62 500
Honoraires de consultation versés à des dirigeants	48 000
	<u>110 500</u>

Les services rendus par les dirigeants à la Société sont rémunérés sous forme d'honoraires ou de salaires. Aucune dépense relative à des avantages du personnel n'est encourue par la Société au titre de régime de retraite ou d'assurances collectives.

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. La Bourse de croissance TSX a accepté la demande de la Société selon laquelle le nombre maximal d'actions ordinaires de la Société pouvant être réservées aux fins d'attribution dans le cadre du régime est de 11 520 092.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opérations la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 180 jours après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs, dirigeants et employés, et 30 jours pour les consultants.

Le tableau suivant résume les changements dans les options d'achat d'actions :

	30 juin / June 30, 2022	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début de la période	7 090 000	0,86
Octroyées	-	-
Exercées	(50 000)	0,08
Annulées	-	-
Solde à la fin de la période	<u>7 040 000</u>	<u>0,86</u>

9. EMPLOYEES REMUNERATION

	30 juin / June 30, 2021	
	\$	
	62 500	Management fees paid to officer
	42 500	Consulting fees paid to officers
	<u>105 000</u>	

The services provided by the officers to the Company are paid as fees or salaries. No expenses related to employee benefits is incurred by the Company under a pension plan or group insurance.

10. SHARE-BASED PAYMENTS

The shareholders of the Company have approved a stock option plan (the "Plan") under which members of the Board of Directors may award stock options allowing its administrators, officers, employees and consultants to acquire common shares of the Company. The conditions and the exercise price of each stock option are determined by the members of the Board of Directors. The TSX Venture stock exchange accepted the Company's request that the maximum number of common shares in the Company that may be reserved for allocation under the plan is 11,520,092.

The total number of common shares reserved for the exercise of stock options in favor of the same person shall not exceed, in a 12-month period, more than 5% of the issued and outstanding common shares of the Company, calculated on the granted date.

The total number of common shares reserved for the exercise of stock options in favor of consultants and persons who provide investor relations services shall not exceed, in a 12-month period, more than 2% of issued and outstanding common shares of the Company, calculated on the granted date.

The purchase price of the common shares, upon the exercise of each option granted under the Plan, will be the price determined for that option by the Board of directors or by the Committee at the time of each option granted, but that price may not be less than the "expected price". "Expected price" means the market price at the time of each option granted less a discount varying from 10% to 25%. The market price observed at the time of the grant is the closing price of the shares on the TSX Venture Exchange on the day before the grant. If there were no transactions on the previous day, the closing price is replaced by the average between the bid and ask prices.

Stock options may be exercised at any time and expire 180 days after the departure date of the holder in the case of directors and officers, and 30 days for consultants.

The following table summarizes the changes in stock options:

	31 décembre / December 31, 2021	
		\$
Solde au début de la période	5 770 000	0,90
Octroyées	3 550 000	0,65
Exercées	(1 430 000)	0,36
Annulées	(800 000)	1,13
Solde à la fin de la période	<u>7 090 000</u>	<u>0,86</u>

Ressources minières Vanstar Inc.

Notes complémentaires

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021
(Non auditées, en dollars canadiens)

Vanstar Mining Resources Inc.

Notes to financial statements

For the six-month periods ended June 30, 2022 and 2021
(Unaudited, in Canadian dollars)

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

En août 2021, la Société a octroyé 2 625 000 options d'achat d'actions à des dirigeants, administrateurs et consultants au prix d'exercice de 0,50 \$ pour une durée de cinq ans. Une valeur de 885 479 \$ a été attribuée à ces options d'achat d'actions.

En février 2021, la Société a octroyé 425,000 d'options d'achat d'actions ordinaires à des consultants au prix d'exercice de 0,84 \$ pour une durée maximale de deux ans. Une valeur de 170 103 \$ a été attribuée à ces options d'achat d'actions.

En janvier 2021, la Société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions à un dirigeant au prix d'exercice de 1,25 \$, valides pour cinq ans. Une valeur de 430 619 \$ a été attribuée à ces options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un total de 1 430 000 options d'achat d'actions ont été exercées, représentant un encaissement total de 508 500 \$. La juste valeur de 277,486 \$ attribuée à ces options d'achat a été ajoutée au capital-actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un total de 800 000 options d'achat d'actions ont été annulées avant leur date d'expiration. La juste valeur de 624 289 \$ est conservée au surplus d'apport.

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	<u>30 juin / June 30, 2022</u>
Prix de l'action à la date d'attribution	-
Prix d'exercice	-
Taux d'intérêt sans risque	-
Volatilité prévue	-
Taux de rendement des actions	-
Durée de vie prévue	-

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant au minimum, à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2022.

Date d'expiration	Nombre d'options / Number of options
Février 2023	425 000
Août 2023	400 000
Décembre 2024	290 000
Mai 2025	400 000
Juin 2025	400 000
Septembre 2025	2 000 000
Janvier 2026	500 000
Août 2026	2 625 000
	<u>7 040 000</u>

10. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

In August 2021, the Company granted 2,625,000 stock options to officers, directors and consultants at an exercise price of \$ 0.50 expiring five years from the granted date. A fair value of \$ 885,479 was attributed to these stock options.

In February 2021, a total of 425,000 stock options were granted to consultants, at an exercise price of \$ 0.84, expiring two years from the granting date. A fair value of \$ 170,103 was attributed to these stock options.

In January 2021, a total of 500,000 stock options was granted to an officer at an exercise price of \$ 1.25, expiring five years from the granting date. A fair value of \$ 430,619 was attributed to these stock options.

During the year ended December 31, 2021, a total of 1,430,000 stock options were exercised representing a total receipt of \$ 508,500. The fair value of \$ 277,486 allocated to these stock options has been added to the share capital.

During the year ended December 31, 2021, a total of 800,000 stock options have been canceled before the expiration date. Their fair value of \$ 624,289 was stayed to contributed surplus.

The fair value of the options granted was estimated using the Black & Scholes pricing model using the following assumptions:

	<u>31 mars / March 31, 2021</u>	
	1,06 \$	Share price at grant date
	0,84 \$ à/to 1,25 \$	Exercise price
	0,31 %	Risk-free interest rate
	90 %	Expected volatility
	Néant / Nil	Share rate of return
	2 et 5 années / 2 and 5 years	Expected term

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the options granted. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the option granted. In addition, if the Company's share price was extremely volatile for an identifiable period of time, for example following a general market downturn, management may place less emphasis on volatility during this period.

The following table summarizes information on stock options outstanding as at June 30, 2022.

Expiration Date	Prix d'exercice / Exercise price \$
February 2023	0,84
August 2023	0,12
December 2024	0,35
May 2025	1,12
June 2025	1,17
September 2025	1,36
January 2026	1,25
August 2026	0,50

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'action en circulation au 31 décembre 2021 :

Date d'expiration	Nombre d'options / Number of options
Novembre 2022	50 000
Février 2023	425 000
Août 2023	400 000
Décembre 2024	290 000
Mai 2025	400 000
Juin 2025	400 000
Septembre 2025	2 000 000
Janvier 2026	500 000
Août 2026	2 625 000
	<u>7 090 000</u>

11. RÉSULTAT NET PAR ACTION

	Périodes de trois mois terminées / Three-month periods ended	
	30 juin / June 30, 2022	30 juin / June 30, 2021
	\$	\$
Résultat net	58 009	(264 072)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	57 625 320	57 513 441
Résultat net de base par action ordinaire	0,001	(0,005)

12. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors caisse liées aux activités opérationnelles :

	30 juin / June 30, 2022
	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(87 043)
Actifs d'impôts exigibles	-
Intérêts courus à recevoir	(3 914)
Autres débiteurs	22 334
Frais payés d'avance	(19 257)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	553 950
	<u>466 070</u>

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

	30 juin / June 30, 2022
	\$
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions exercées	2 475
Valeur attribuée aux bons de souscriptions exercés	-

10. SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

The following table summarizes information on stock option outstanding as at December 31, 2021 :

	Prix d'exercice / Exercise price	Expiration Date
	\$	
	0,08	November 2022
	0,84	February 2023
	0,12	August 2023
	0,35	December 2024
	1,12	May 2025
	1,17	June 2025
	1,36	September 2025
	1,25	January 2026
	0,50	August 2026

11. EARNINGS PER SHARE

	Périodes de six mois terminées / Six-month periods ended	
	30 juin / June 30, 2022	30 juin / June 30, 2021
	\$	\$
Résultat net	(82 936)	(1 036 248)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	57 625 320	57 246 480
Résultat net de base par action ordinaire	(0,001)	(0,018)

Net loss
 Weighted average number of common shares
 Basic loss income per common share

12. ADDITIONAL CASH FLOW INFORMATION

a) Net change in non-cash items related to operating activities:

	30 juin / June 30, 2021	
	\$	
	12 625	Goods and services taxes receivable
	19 167	Current tax assets
	26 487	Accrued interest receivable
	-	Other receivable
	82 760	Prepaid expenses
	4 310	Trade and other payables
	<u>145 349</u>	

b) Items not affecting cash and cash equivalents:

	30 juin / June 30, 2021	
	\$	
	286 143	Attributed value to exercised stock options
	90 192	Attributed value to exercised warrants

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des périodes terminées les 30 juin 2022 et 2021, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et des sociétés contrôlées par un dirigeant ou un administrateur de Ressources Minières Vanstar Inc. Ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	<u>30 juin / June 30, 2022</u>	\$
<u>À titre de dépenses opérationnelles:</u>		
Honoraires de gestion	62 500	
Honoraires de consultation	48 000	
Loyer	3 300	

Un montant à payer de 12 780 \$ à des sociétés liées à des dirigeants est inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

15. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 6 096 952 \$ au 30 juin 2022 et de 6 237 897 \$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 140 945 \$ au cours de la période.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques financiers

La Société est exposée par le biais de ses instruments financiers à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de marché

La Société est exposée à des risques découlant des variations des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur. En raison des variations non significatives, des faibles taux d'intérêt du marché et des échéances à court terme, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

14. RELATED PARTY TRANSACTIONS

During the periods ended June 30, 2022 and 2021, the Company made the following transactions with some of its officers and directors and companies owned by a director or an officer of the Company. These operations were concluded on the same terms as the current operations with unrelated third parties. They took place in the normal course of business and were measured at the exchange value, which is the compensation established and accepted by the related parties.

	<u>30 juin / June 30, 2021</u>	\$	
<u>As operating expenses:</u>			
Management fees	62 500		
Consulting fees	42 500		
Rent	6 600		

An amount of \$ 12,780 payable to companies related to officers is included in trade and other payables.

15. CAPITAL MANAGEMENT DISCLOSURES

The Company defines its capital by equity, including the stock option plan. The capital is therefore \$ 6,096,952 as at June 30, 2022 compared to \$ 6,237,897 as at December 31, 2021, an decrease of \$ 140,945 during the period.

The Company's objective in managing capital is to preserve its ability to continue as a going concern, as well as its mineral property acquisition and exploration programs. It manages its capital structure and makes adjustments based on the economic conditions and risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or modify the structure of its capital, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The capital of the Company consists of equity. In order to effectively manage the entity's capital requirements, the Company has set up a planning and budgeting process to help it determine the funds required and ensure that the Company has sufficient liquidity to meet the objectives of operations and growth. The Company is not subject, under external rules, to capital requirements unless the Company closes a flow-through financing for which funds must be reserved for exploration expenses.

16. FINANCIAL RISKS MANAGEMENT

Financial risks

The Company is exposed through its financial instruments to various financial risks resulting from both its operations and its investment activities. Financial risk management is carried out by the Company's management.

The Company does not enter into contracts for financial instruments, including financial derivatives, for speculative purposes.

Market risk

The Company is exposed to risks from changes in interest rates and market prices affecting its financial assets and liabilities.

Interest rate risk

The Company is exposed to interest rate risk on its fixed interest rate financial instruments. Fixed-interest financial instruments subject the Company to fair value risk. Due to the non-significant variations and low market interest rates, the Company considers that the interest rate risk arising from these financial instruments is minimal.

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)*Risque de prix*

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les autres débiteurs ainsi que les intérêts courus à recevoir sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie dans une banque à charte canadienne reconnue. Concernant les autres débiteurs, le risque est considéré minimal. La Société évalue en permanence les pertes probables et établit une provision pour pertes en fonction de leur valeur de réalisation estimée.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Au 30 juin 2022, selon la direction de la Société, ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers et les passifs futurs liés à ses engagements.

17. ENGAGEMENTS**Entente avec Corporation Iamgold**

Le 22 février 2018, l'entente d'amodiation de novembre 2014 permettant à Corporation Iamgold d'acquérir jusqu'à 80 % de la propriété Nelligan fut amendée. Ainsi, suite à un paiement de 2 150 000 \$ en février 2018, Corporation Iamgold détenait 51 % du projet au 31 décembre 2018, lequel inclut dorénavant les propriétés Émile et Miron.

En vertu de l'entente de février 2018, Corporation Iamgold pouvait acquérir un intérêt additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 \$ sur une période de 4 ans, ainsi que la livraison d'un rapport de ressources avant mars 2022. Une somme de 400 000 \$ était payable annuellement à Vanstar, applicable en déduction du montant total de 2 750 000 \$ à recevoir. À cet égard, une somme de 400 000 \$ a été versée par Corporation Iamgold en février 2019. Par ailleurs, un deuxième paiement au montant de 2 350 000 \$ a été effectué par celle-ci en décembre 2019. Par conséquent, Corporation Iamgold détient donc un intérêt de 75 % dans le projet Nelligan. De plus, 50% de la redevance de 2% NSR sur certains claims de la propriété Nelligan acquise des propriétaires originaux en février 2017, a été annulée par Vanstar.

Corporation Iamgold a la possibilité d'acquérir une participation supplémentaire de 5%, de détenir une participation de 80% dans la propriété en complétant et en livrant une étude de faisabilité à ses frais. La Société conserverait alors un intérêt indivis non-contributif reporté de 20% jusqu'au début de la production commerciale, après quoi: - l'intérêt indivis de 20% devient participatif et la Société paierait alors sa portion attribuable du développement et de la construction jusqu'au début de la production commerciale à partir de 80% de sa quote-part de toutes les distributions en cours de la coentreprise. Corporation Iamgold a la possibilité d'acheter la participation restante de 20% de la Société pour un prix égal à sa juste valeur déterminé par un évaluateur indépendant reconnu mutuellement

16. FINANCIAL RISKS MANAGEMENT (continued)*Price risk*

The Company is exposed to market risk in relation to the price of gold. It is also exposed to fluctuations in the market price relative to its investments in public companies.

Credit risk

Credit risk is the risk that one of the parties to a financial instrument is lacking in one of its obligations and therefore causes the other party to suffer a financial loss. Cash and cash equivalents, accrued interest receivable and other receivables are the Company's financial instruments that are potentially subject to credit risk. The Company reduces credit risk by investing cash and cash equivalents in a recognized Canadian Chartered Bank. For other receivables, the risk is considered minimal. The Company continuously evaluates the probable losses and establishes a provision for losses based on their estimated realizable value.

Liquidity risk

Liquidity risk management aims to maintain a sufficient amount of cash and cash equivalents to ensure that the Company has the necessary funds to meet its obligations and continue its exploration programs. To manage this liquidity risk, the Company prepares budget and cash forecasts to determine its financing needs.

When the Company expects to be unable to fulfill its obligations, management then intends to raise additional funds through the issuance of shares or debts. If management fails to obtain new funds, then the Company may be unable to continue its operations.

As at June 30, 2022, the Company's management believes that its liquidity is sufficient to cover its financial liabilities and future liabilities related to its commitments.

17. COMMITMENTS**Agreement with Iamgold Corporation**

On February 22, 2018, the farm-out agreement of November 2014 allowing Iamgold Corporation to acquire up to 80% of the Nelligan property was amended. Thus, following a payment of \$ 2,150,000 in February 2018, Iamgold Corporation owns 51% of the project, which now includes the Émile and Miron properties.

Under the February 2018 agreement, Iamgold Corporation may earn an additional 24% interest in Nelligan property for cash payments totaling \$ 2,750,000 over a four-year period, as well as the delivery of an ore reserves report before March 2022. An amount of \$ 400,000 will be payable annually to Vanstar and will be deductible from the total amount of \$ 2,750,000 to be received. In this regard, the company cashed \$ 400,000 in February 2019 and \$ 2,350,000 in December 2019, Iamgold Corporation now owns 75% of the Nelligan project. Furthermore, half of the 2% NSR royalty on certain claims of the Nelligan property acquired from the original prospectors in February 2017, has been cancelled by Vanstar.

Iamgold Corporation has an option to acquire an additional interest of 5%, to hold an 80% interest in the property by completing and delivering a feasibility study. The Company would then retain a 20% undivided non-contributory carried interest until the commencement of commercial production, after which: - the 20% undivided interest becomes participating and - the Company will pay its attributable portion of the total development and construction costs to the commencement of commercial production from 80% of its share of any ongoing distributions from the Joint Venture. Iamgold Corporation has the option to purchase the remaining 20% from the Company for a price equal to its fair value, to be determined by a mutually appointed recognized independent valuator. The Company will

17. ENGAGEMENTS (suite)

Entente avec Corporation Iamgold (suite)

désigné. La Société retiendrait un Rendement Net de Fonderie (NSR) de 1,5% sur l'ensemble de la propriété en plus du 1% de Rendement Net de Fonderie (NSR) qu'elle détient déjà sur les 8 titres miniers originaux.

Redevances

Des redevances de 2 % NSR seront versées dans le cas où une exploitation commerciale débiterait sur 31 des cellules faisant partie de la propriété Félix.

Financement accréditif

Au cours de l'exercice de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de néant \$ (2,802,800 \$ en 2020) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Au 30 juin 2022, la Société a un solde de dépenses admissibles de 1 282 652 \$ (1 434 184 \$ au 31 décembre 2021) pour lequel elle est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Entente de consultation d'exécutif

L'entente de consultation entre le Chef de la direction et la Société contient une clause d'indemnisation en cas de changement de contrôle. Si le Chef de la direction met fin à l'entente dans le cadre d'un changement de contrôle, la Société versera 125 000 \$.

18. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

19. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 8 juillet 2022, la Société a octroyé 2 625 000 options d'achat d'actions à des dirigeants, administrateurs et consultants au prix d'exercice de 0,35 \$ pour une durée de 5 ans.

17. COMMITMENTS (continued)

Agreement with Iamgold Corporation (continued)

retain a 1.5% Net Smelter Return (NSR) on the entire property in addition to the 1% NSR already owned by the Company on the 8 original mining claims.

Royalties

Royalties of 2% NSR will be paid in the event that a commercial operation starts on 31 cells which is part of the Félix Property.

Flow-through financing

During the reporting year, the Company received an amount of \$ nil (\$ 2,802,800 in 2020) following flow-through placements for which the Company renounced tax deductions to the investors. As at June 30, 2022, the Company has a balance of \$ 1,282,652 (\$1,434,184 as at December 31, 2021) of eligible exploration expenses and management is required to fulfill its commitments within the stipulated deadline. However, there is no guarantee that the funds expended by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to take all necessary measures to that effect.

Executive consulting agreement

The consulting agreement between the Chief Executive Officer and the Company contains an indemnity clause in the event of a change of control. If the Chief Executive Officer terminates the agreement in connection with any change of control, the Company will pay \$ 125,000.

18. CONTINGENCIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. The environmental consequences are difficult to identify, whether it is terms of the results, its maturity or its impact. Currently, to the best of its management's knowledge, the Company operates in compliance with the laws and regulations currently in force. The costs that may result from site restoration will be accounted for in the results of the year in which a reasonable assessment can be made.

19. SUBSEQUENT EVENT

On July 8, 2022, the Company granted 2,625,000 stock options to officers, directors and consultants at an exercise price of \$ 0.35 for a period of 5 years.